

SÉANCE ordinaire

Le 4 octobre 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 4 octobre 2021, à 19h00, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Meggie Ritchie et messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout, Denis Pelchat, Donald Vachon et Gaétan Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE : Madame Annick Cotton, adjointe administrative et aux communications.

EST ABSENT : Monsieur le conseiller Richard Duguay.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

211004.337 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en y ajoutant aux affaires nouvelles les points suivants :

- Autorisation - Remplaçant du directeur général & greffier lors de cette séance du conseil;
- Autorisation au directeur général & greffier – Embauche – Operateur en eaux usées et eau potable;
- Projet de quartier - Zec des Anses – Travaux de la pointe à Garceau au Lac Carrière;

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE & VÉRIFICATION DU QUORUM
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer;
 - 4.2 Halte de l'anse-à-blondel – Réduction du droit de superficie ;
 - 4.3 Auberge château Dubuc – Demande d'aide financière ;
 - 4.4 Octroi de contrat – GUILBERT URBANISME – Réalisation d'un règlement omnibus pour la Ville de Chandler ;
 - 4.5 Adoption du Règlement numéro V-244-2021 concernant le programme d'accès à la propriété sur le territoire de la Ville de Chandler ;
 - 4.6 Embauche – Commis aux comptes fournisseurs – Madame Monica Trudel ;
 - 4.7 Embauche – Journalier chauffeur – Monsieur Stéphane Laplante ;
 - 4.8 Signataire – Contrat de travail pour un employé(e) contractuel – Madame Marie-Alex Arsénault, professeur de mise en forme;
 - 4.9 Signataire - Contrat de travail pour un employé(e) contractuel – Madame Frédérique Bélanger, professeur de yoga ;
 - 4.10 Embauche – Sauveteur en charge temporaire – Madame Laurence Ouellet ;
 - 4.11 Complexe sportif - Gratuité pour les enfants de 4 ans et moins aux

- bains libres ;
- 4.12 Abrogation des résolutions numéro 210705.272 et 210818.305;
 - 4.13 Recommandation de paiement – Entreprises Sylvain Leblanc – Projet d’asphaltage quartier Pabos Mills ;
 - 4.14 Recommandation de paiement – ENGLOBE CORP. - Honoraires ;
 - 4.15 Recommandation de paiement – Huard Électrique Inc – Projet de Dek Hockey quartier Newport ;
 - 4.16 Recommandation de paiement – MINES SELEINE – Achat de sel en vrac pour la saison 2021-2022 ;
 - 4.17 Recommandation de paiement – WSP Canada Inc. – Phase 2 : préparation des plans et devis pour la reconstruction de la route 132 à Chandler (Pabos Mills et Newport) ;
 - 4.18 Recommandation de paiement – MORENCY, SOCIÉTÉ D’AVOCATS – Services professionnels ;
 - 4.19 Appel de candidatures auprès des municipalités Abribus – Phase 2 ;
 - 4.20 Recommandation de paiement – TETRA TECH INC. – Conduite pluviale rue Daigneault ;
 - 4.21 Recommandation de paiement – AVIZO EXPERTS-CONSEILS – Mesures de débit à Chandler – quartier Newport ;
 - 4.22 Recommandation de paiement – EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC. – Travaux d’asphaltage, diverses rues ;
 - 4.23 Demande d’exemption de taxes – Centre Émilie Gamelin ;
- 5. PROPOS DU MAIRE-SUPPLÉANT
 - 6. PÉRIODE DE QUESTIONS & LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE
 - 6.1 Période de questions de l’assemblée.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

211004.338 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par monsieur le conseiller .Donald Vachon, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d’adopter des procès-verbaux de la séance ordinaire du 13 septembre 2021.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

211004.339 DEMANDE(S)

Pour donner suite à la demande d’aide financière déposée à la Ville de Chandler, il est unanimement résolu que ce conseil accorde les montants suivants:

Tournoi de Dek Hockey – Demande d’aide financière ;	500 \$
Tournoi de Golf de la Chambre des commerces – Commandite ;	250 \$
Association Épilepsie Gaspésie-Sud ;	200 \$
Base plein air de Bellefeuille - Crédits 2021 accordés aux familles	393 \$

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

211004.340 AUTORISATION - REMPLAÇANT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER LORS DES SÉANCES DU CONSEIL

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que

ce conseil autorise que madame Annick Cotton, adjointe administrative et aux communications soit autorisée à remplacer le directeur général et greffier lors de la présente séance du conseil pour la prise de notes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211004.341 AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER – EMBAUCHE – OPÉRATEUR EN EAUX USÉES ET EAU POTABLE

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce conseil autorise monsieur Roch Giroux, directeur général & greffier à prendre toutes les dispositions nécessaires pour procéder à l'embauche d'un opérateur en eaux usées et eau potable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211004.342 PROJET DE QUARTIER - ZEC DES ANSES – TRAVAUX DE LA POINTE À GARCEAU AU LAC CARRIÈRE

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil octroi une aide financière de 5 748.79 \$, à la ZEC des Anses pour des travaux effectués de la Pointe à Garceau au Lac Carrière.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé équitablement des sommes allouées pour les projets de quartier de Newport et Pabos Mills.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211004.343 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu, d'approuver les comptes à payer du mois septembre 2021 représentant une somme de 629 500.84 \$ pour le journal des achats et de 94 227.38 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211004.344 HALTE DE L'ANSE-À-BLONDEL – RÉDUCTION DU DROIT DE SUPERFICIE

CONSIDÉRANT que le 25 septembre 2003, la ville obtenait de monsieur Paul Lantin par acte passé devant notaire, un droit de superficie sur une partie du lot 297, du Rang UN au cadastre officiel révisé du Canton de Newport ;

CONSIDÉRANT que ce droit de superficie a permis à la Ville d'aménager sur cet immeuble un stationnement

et certaines infrastructures dont, entre autres, mais non limitativement un gazebo, un trottoir ainsi qu'une clôture en bois ;

CONSIDÉRANT que la Ville a été approchée par les propriétaires actuels, soit monsieur Renaud Lantin et madame Louise Duguay, afin de réduire la portion dudit terrain pour qu'elle soit délimitée par la clôture actuelle qui a été déplacée au fil des temps, le tout selon le plan de localisation préparé par Jean-Louis Leblanc, arpenteur-géomètre, daté du 1er octobre 2015, minute 3121 ;

CONSIDÉRANT que la Ville ne s'oppose pas à la demande des propriétaires puisque la superficie actuellement utilisée ne subira aucune modification ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que conseil autorise la modification du droit superficie pour qu'il soit délimité par la clôture actuelle, sans changer aucune autre close de l'entente intervenue entre la Ville et monsieur Paul Lantin par acte notarié portant le numéro d'enregistrement 10 754 149.

Il est également résolu d'autoriser le maire et le directeur général & greffier à signer pour et au nom de la ville de Chandler, l'acte notarié de même que tout document, pertinent requis et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211004.345 AUBERGE CHÂTEAU DUBUC – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT le règlement numéro V-235-2021 par lequel la Ville de Chandler citait l'Auberge Château Dubuc comme bien patrimonial conformément à l'article 133 de la Loi sur le patrimoine culturel ;

CONSIDÉRANT que la citation permet d'assurer la sauvegarde et la mise en valeur de tout immeuble situé sur son territoire répondant à la définition d'immeuble patrimonial ou de tout territoire répondant à la définition de site patrimonial dont la protection ou la mise en valeur présente un intérêt public;

CONSIDÉRANT que cet immeuble patrimonial est actuellement en danger imminent d'être touché par la submersion côtière compte tenu de la perte de protection causée par les dernières tempêtes et il est facile de conclure qu'un prochain événement de tempête causera des dommages

importants voire même irréparables audit bâtiment et à ses dépendances ;

CONSIDÉRANT que le propriétaire, dans une lettre datée du 9 septembre 2021, demande à la Ville de participer financièrement au sauvetage des bâtiments du domaine Château Dubuc;

CONSIDÉRANT que le Ministère de la Culture et des Communications et la MRC du Rocher-Percé ont également été sollicités financièrement pour la sauvegarde desdits bâtiments ;

CONSIDÉRANT que sans une participation financière adéquate, les prochaines tempêtes risquent fortement de détruire cet important attrait patrimonial pour Chandler ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat que ce conseil accepte de participer financièrement au sauvetage du bâtiment patrimonial Château Dubuc ainsi que de son annexe pour un montant de 50 000 \$, et ce, aux conditions suivantes :

- Dans l'optique où l'immeuble était par la suite vendu avec profit suite au paiement de toute dette grevant l'immeuble, que le propriétaire s'engage à rembourser intégralement la Ville du montant octroyé ;
- Que le Ministère de la Culture et la MRC du Rocher-Percé participent financièrement à la sauvegarde du Château Dubuc et de son annexe ;
- Que la Ville agit comme dernier payeur dans ce projet.

Madame Louise Langlois, maire, demande aux élus de voter.

Messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout, Donald Vachon et Gaétan Daraïche votent contre.

REFUSÉE À MAJORITÉ

211004.346 OCTROI DE CONTRAT – GUILBERT URBANISME – RÉALISATION D'UN RÈGLEMENT OMNIBUS POUR LA VILLE DE CHANDLER

CONSIDÉRANT que la ville de Chandler demande un accompagnement pour réaliser un règlement omnibus visant à modifier et à adopter un certain nombre de dispositions à l'intérieur de ses règlements d'urbanisme et principalement le Règlement de zonage ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout appuyé de monsieur le conseiller Donald

Vachon et unanimement résolu que conseil octroi un contrat à GUILBERT URBANISME pour la réalisation d'un règlement omnibus pour la Ville de Chandler au montant de 5 058.90 \$, toutes taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211004.347 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO V-244-2021 CONCERNANT LE PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE CHANDLER

CONSIDÉRANT qu'en vertu du règlement numéro V-231-2020 adopté le 13 janvier 2020, le Conseil a décrété un programme d'accès à la propriété sur le territoire de la Ville de Chandler ;

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite modifier ledit règlement en modifiant l'article 2 qui traite des conditions d'admissibilité ;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance extraordinaire du 13 septembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'adopter le règlement numéro V-244-2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211004.348 EMBAUCHE – COMMIS AUX COMPTES FOURNISSEURS ET À LA COMPTABILITÉ – MADAME MONICA TRUDEL

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de madame Syzanne Cyr, commis aux comptes fournisseurs et à la comptabilité ;

CONSIDÉRANT que le poste a été affiché à l'interne selon les modalités de la convention collective des employés municipaux de la Ville de Chandler ;

CONSIDÉRANT qu'une employée ayant les qualifications requises pour le poste a posé sa candidature;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil autorise l'embauche de madame Monica Trudel à titre de «Commis aux comptes fournisseurs et à la comptabilité» statut régulier temps plein, au taux horaire correspondant au 1er échelon de la convention collective des employés syndiqués de la Ville de Chandler pour un poste de «Commis aux comptes fournisseurs et à la comptabilité».

Madame Monica Trudel débutera ses nouvelles fonctions le 4 octobre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211004.349 EMBAUCHE – CHAUFFEUR & JOURNALIER – MONSIEUR STÉPHANE LAPLANTE

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de monsieur Jean-Yves Boudreau, chauffeur & journalier;

CONSIDÉRANT que le poste a été affiché à l'interne selon les modalités de la convention collective des employés municipaux de la Ville de Chandler ;

CONSIDÉRANT qu'un employé à l'interne ayant les qualifications requises pour le poste a posé sa candidature;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraîche et unanimement résolu que ce conseil autorise l'embauche de Monsieur Stéphane Laplante à titre de «chauffeur & journalier» statut régulier temps plein, au taux horaire correspondant au 8e échelon de la convention collective des employés syndiqués de la Ville de Chandler pour un poste de «chauffeur & journalier».

Monsieur Stéphane Laplante débutera ses nouvelles fonctions le 18 octobre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211004.350 SIGNATAIRES – CONTRAT DE TRAVAIL POUR UN EMPLOYÉ(E) CONTRACTUEL – MADAME MARIE-ALEX ARSENAULT, PROFESSEUR DE MISE EN FORME

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce conseil autorise madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général & greffier, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler le contrat de travail pour employé(e) contractuel, madame Marie-Alex Arsenault, professeur de mise en forme pour les sessions d'automne 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211004.351 SIGNATAIRE - CONTRAT DE TRAVAIL POUR UN EMPLOYÉ(E) CONTRACTUEL – MADAME FRÉDÉRIQUE BÉLANGER, PROFESSEUR DE YOGA

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce conseil autorise madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général & greffier, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler le contrat de travail

pour employé(e) contractuel, madame Frédérique Bélanger, professeur de yoga, pour les sessions d'automne 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211004.352 EMBAUCHE – SAUVETEUR EN CHARGE TEMPORAIRE – MADAME LAURENCE OUELLET

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce conseil autorise l'embauche de madame Laurence Ouellet à titre de sauveteur en charge, à un taux horaire de 20\$/heure, pour la surveillance lors des bains libres, locations et cours de piscine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211004.353 COMPLEXE SPORTIF - GRATUITÉ POUR LES ENFANTS DE 4 ANS ET MOINS AUX BAINS LIBRES

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce conseil accepte que les activités libres au complexe sportif soient offertes gratuitement aux enfants de 4 ans et moins, et ce jusqu'au 31 décembre 2021, puisqu'en période de COVID-19 aucun cours n'est offert à cette clientèle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211004.354 ABROGATION DES RÉOLUTIONS NUMÉRO 210705.272 ET 210818.305

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce conseil accepte d'abroger les résolutions 210705.272 et 210818.305 puisque ces résolutions sont des doublons des résolutions 210913.323 et 210913.326.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211004.355 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – ENTREPRISES SYLVAIN LEBLANC – PROJET D'ASPHALTAGE QUARTIER PABOS MILLS

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyée de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 818926 au montant total de 10 314.41 \$, toutes taxes comprises, à ENTREPRISES SYLVAIN LEBLANC, pour des travaux d'asphaltage sur le Chemin de la plage, quartier Pabos Mills.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du budget du service des travaux publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211004.356 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – ENGLOBE CORP. - HONORAIRES

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous à ENGLOBE pour des honoraires professionnels.

NUMÉRO DE FACTURE	DOSSIER	Total (TTC)	BUDGET
51186	Piste cyclable	57.49 \$	Règlement V-213-2018
9000335174	Piste cyclable Chandler	735.84 \$	Règlement V-213-2018
48434	Contrôle des matériaux garage municipal	1 682.77 \$	Règlement V-221-2019
51504	Contrôle des matériaux garage municipal	1 215.80 \$	Règlement V-221-2019

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211004.357 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – HUARD ÉLECTRIQUE INC. – PROJET DE DEK HOCKEY QUARTIER NEWPORT

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous à HUARD ÉLECTRIQUE INC. pour des travaux effectués pour la réalisation du DEK Hockey, quartier Newport.

NUMÉRO DE FACTURE	TOTAL (TTC)
12601	27 020.78 \$
12588	853.70 \$
12587	569.12 \$
TOTAL	28 443.60 \$

Il est également résolu que ces sommes soient prélevées du règlement d'emprunt V-225-2019 concernant la construction d'une surface de dek hockey.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211004.358 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – MINES SELEINE – ACHAT DE SEL EN VRAC POUR LA SAISON 2021-2022

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 5300552258 au montant de 43 181.93 \$, toutes taxes comprises, pour l'achat de sel pour la saison 2021-2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211004.359 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – WSP CANADA INC. – PHASE 2 : PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS POUR LA RECONSTRUCTION DE LA ROUTE 132 À CHANDLER (PABOS MILLS ET NEWPORT)

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 1037479 au montant de 53 265.29 \$, toutes taxes comprises, à WSP CANADA INC. dans le cadre des travaux de préparation des plans et devis pour la reconstruction de la route 132 à Chandler (Newport et Pabos Mills).

Il est également entendu que ce montant sera remboursable à 100% par le MTQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211004.360 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS – SERVICES PROFESSIONNELS

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous à MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS pour des services professionnels.

NUMÉRO DE FACTURE	DOSSIER	TOTAL (TTC)
197404	766 - 766024	2 621.43 \$
197402	766 - 766021	115.89 \$
197400	766 - 766015	137.97 \$
197403	766 - 766002	2 875.41 \$
197401	766 - 766017	1 893.57 \$
197405	766 - 766025	2 961.53 \$
	TOTAL	10 605.80 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211004.361 APPEL DE CANDIDATURE AUPRÈS DES MUNICIPALITÉS ABRIBUS – PHASE 2

CONSIDÉRANT que la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (RÉGÎM) a la responsabilité d'organiser les services de transport collectif sur le territoire de la Gaspésie-Les Îles;

CONSIDÉRANT que, plus encore, la Régie désire faciliter l'accès au plus grand nombre de possibilités de mobilité durable pour tous.

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler désire installer un abribus à même le stationnement de l'hôtel de ville situé sur la rue Commerciale

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil souhaite répondre à l'appel de candidature auprès des municipalités Abribus – Phase 2 dans le but de l'installer à même stationnement de l'hôtel de ville situé sur la rue Commerciale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211004.362 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – TETRA TECH INC. – CONDUITE PLUVIALE RUE DAIGNEAULT

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 60719219 au montant de 5 497.77 \$, toutes taxes incluses, de TETRA TECH QI INC. pour des travaux d'inspection de la conduite pluviale sous la rue Daigneault.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211004.363 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – AVIZO EXPERTS-CONSEILS – MESURES DE DÉBIT À CHANDLER – QUARTIER NEWPORT

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 20478 au montant total de 4 750.27 \$, toutes taxes incluses, à AVIZO EXPERTS-CONSEILS INC. pour des mesures de débit aux trop-pleins de 2-3 postes de pompage et remontées par tronçons.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211004.364 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC. – TRAVAUX D'ASPALTAGE DIVERSES RUES

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro A038 18001721 2021 au montant de 1 499 915.16 \$, toutes taxes incluses, à EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC. pour des travaux d'asphaltage de diverses rues.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du règlement d'emprunt V-239-2021 prévu à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211004.365 DEMANDE D'EXEMPTION DE TAXES – CENTRE ÉMILIE GAMELIN

CONSIDÉRANT que le « Centre Émilie Gamelin » a déposé auprès de la Commission municipale du

Québec, dans le cadre du processus de révision périodique, des documents dans le but de reconduire la reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières pour l'activité exercée au 307, Mgr Ross Est, à Chandler et dont il est le seul utilisateur;

CONSIDÉRANT que le Centre Émilie Gamelin est un organisme à but non lucratif répondant à des critères d'admissibilité de la Commission municipale du Québec;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que la Ville de Chandler donne son appui à la demande d'exemption des taxes foncières pour l'immeuble occupé par le Centre Émilie Gamelin situé au 307, Mgr Ross Est, à Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211004.366 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Donald Vachon propose la levée de l'assemblée à 20 h 10.

VILLE DE CHANDLER

Louissette Langlois
Maire

Roch Giroux
Directeur général et greffier